



Archives départementales de l'Aube

Fonds des fabriques paroissiales du diocèse de Troyes

*sous-séries
29 G à 473 G*

Répertoire numérique

par

G. Duhem
1932

Nouvelle dactylographie 2003

29 G A 473 G**FONDS DES FABRIQUES PAROISSIALES DU
DIOCESE DE TROYES****Avertissement.**

La cotation des fonds des fabriques paroissiales a été définie par Pierre Piétresson de Saint-Aubin en 1929-1930. Les cotes des sous-séries 29 G à 429 G ont été attribuées aux archives des fabriques des paroisses extérieures à Troyes, tandis que les cotes antérieures (11 à 22 G) sont dévolues aux anciennes paroisses troyennes. Certaines cotes sont virtuelles, c'est-à-dire qu'elles ne correspondent à aucun fonds, mais ont été réservées aux fabriques qui ne sont représentées par aucun document.

17. 6 p. parchemin, 15 p. papier, 1650-1690
17. 3 p. parchemin, 10 p. papier, 1695-1732

1621-1645

330 G 18

1 parchemin, 36 p. papier.

Procédures contre le chanoine de Saint-Maclou, au sujet d'une terre
à Bar-sur-Aube.

1692-1693

330 G 19

21 p. papier.

Procédures diverses au sujet des biens de la fabrique.

1635-1708

Prugny**331 G 1**

1 p. papier.

Droit d'amortissement.

1737

Prunay**332 G 1**

1 p. papier.

Quittance des décimes.

1780

***Puits-et-
Nuisement*****333 G**

Cote réservée.

Quincey**334 G**

Cote réservée.